

# La Champy'Soupe d'hiver



Qu'est-ce que les Champinois·es

mijotent pour Champigny ?

## Règlement de la Champy'Soupe d'hiver 2019

Samedi 16 mars, de 19h à 22h, à la Salle Jean-Morlet (21 rue Albert Thomas, Champigny-sur-Marne)

### 1 - Objet

Le collectif Champigny en Transition, avec le partenariat du réseau Val-de-Marne en Transition, propose une série d'événements visant à encourager les initiatives citoyennes à Champigny, sous la forme d'appels à projets. Quatre projets seront sélectionnés et soumis au vote du public lors de la soirée « Champy'Soupe ».

Basée sur le principe d'un micro-financement participatif et se déroulant dans un cadre convivial, cette action favorise l'émergence de projets citoyens, la création de lien social, la créativité et la démocratie participative.

### 2 - Principe de la soirée

L'entrée à la soirée de présentation des projets est payante (5€ ou plus, prix suggéré). En échange, chaque participant a droit à un dîner (soupe, pain, salade) et à un vote. La cagnotte ainsi constituée à l'entrée est la dotation des prix. Chaque finaliste dispose de 4 minutes pour présenter son projet, sans support "high tech" (pas de vidéo-projection), puis répond à 4 questions du public.

Le projet élu remporte 50% de la somme et le reste est partagé entre les 3 autres finalistes.

Tout participant qui contribue au dîner en apportant un plat salé ou sucré et/ou une boisson, gagne en contrepartie le droit de prendre la parole devant le public pendant 60 secondes (voir article 7) au cours de la soirée.

### 3 - Critères de sélection des projets

Les projets peuvent concerner des domaines très différents (social, agriculture urbaine, technologie, éducation, art, sports...), mais doivent impérativement avoir un impact positif sur la vie locale à Champigny, à l'échelle de la ville ou dans un de ses quartiers.

Les projets peuvent être présentés par des personnes seules ou des groupes (d'amis, d'habitants, collectifs, associations...). Les personnes mineures peuvent également présenter des projets, mais doivent être accompagnées d'une personne majeure lors de la soirée.

### 4 - Candidatures et sélection

Pour postuler, chaque candidat doit remplir un formulaire sur le site [www.champigny-en-transition.net](http://www.champigny-en-transition.net), ou en déposant les réponses au questionnaire sur papier libre à la Maison de la Vie Citoyenne, des Associations et des Syndicats, **au plus tard le samedi 2 mars 2019**.

4 projets seront retenus par les organisateurs.

Une rencontre sera proposée aux finalistes pour les aider à structurer leur présentation, en amont de la soirée.

Les projets non retenus pourront recandidater à une prochaine édition, et/ou participer aux « Pitches 60' », aux conditions précisées à l'article 7.

### 5 - Vote

Chaque participant à la soirée aura droit à une voix et recevra un bulletin de vote à placer dans une urne.

### 6 - Suivi

À l'édition suivante, les candidats seront invités à venir raconter les avancées de leurs projets.

### 7 - « Pitches 60' »

Chaque personne ayant apporté un plat pour l'auberge espagnole (dîner partagé) aura droit à 60 secondes de prise de parole pour évoquer un projet, faire une annonce, etc...